a été employée pour les bases de l'Atlantique, c'est-à-dire leur échange contre des destroyers américains. M. Hurrie ajoute qu'il est grand temps d'acheter.

Front de l'Est

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le communiqué finlandais

Helsinki, 26 mars. — Voici le texte du communiqué finlandais :

Dans la partie occidentale de l'isthme d'Aunus, nos troupes ont repoussé une compagnie ennemie qui tentait de traverser le Swir et qui se retira en abandonnant plusieurs douzaines de morts sur le terrain.

Plus à l'est, un petit détachement qui s'avançait vers nos positions a été dispersé.

Dans un secteur, nos tireurs d'élite ont tué 23 adversaires au cours d'une seule journée.

Sur les autres fronts, rien d'important à signaler.

Dans le secteur sud du front de l'Est, nos forces aériennes ont bombardé une base ennemie et une gare de chemin de fer et portèrent des coups au but sur des entrepôts.

Tard dans la soirée, l'ennemi tenta d'attaquer Helsinki avec 20 appareils au total, mais la D. C. A. l'en empêcha. Des bombes jetées dans la banlieue de la ville, provoquèrent de légers dégâts. Une femme a été tuée par un éclat provenant d'un obus de la D. C. A. Jeudi et au cours de la nuit dernière, des appareils ennemis tentèrent de survoler Hotka, mais ils furent repoussés.

EN AFRIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

cles militaires allemands, qui s'abstiennent de porter un jugement sur la situation, car ils estiment que les combats actuels ne sont que le prélude d'événements importants.

Après leurs premiers assauts contre les positions germano-italiennes, les Anglais et les Américains semblent avoir remarqué qu'ils n'arriveraient pas à leurs buts en attaquant de front. C'est pourquoi ils procèdent actuellement à une réorganisation de leurs troupes.

Les milieux militaires allemands attirent l'attention sur un autre fait remarquable, à savoir que la censure anglaise arrête maintenant la plupart des informations sur les événements de Tunisie. Après la vague de nouvelles optimistes répandues récemment par les Anglo-Américains, cette mesure n'est évidemment pas un signe de confiance absolue dans la victoire.

Après avoir étudié attentivement les nouvelles provenant tant de source anglo-américaine que du côté de l'Axe, on est d'avis à Berlin que le général von Arnim est maître de la situation en Tunisie septentrionale. En Tunisie centrale, la menace américaine dans la région de Gafsa semble aussi avoir été écartée. Quant à la situation sur la ligne Mareth, on n'a reçu à Berlin que très peu d'informations à son sujet.

L'ex-général Catroux à Alger

Amsterdam, 26 mars. — La radio anglaise annonce que le général Catroux venant du Caire est arrivé, vendredi après-midi, à Alger.

EN ASIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au cours de ces opérations, l'armée de Tehoung-King a perdu plus de 51.000 prisonniers. Depuis le 9 janvier, date de l'entrée en guerre du gouvernement de Nankin, 130.000 hommes ont donc été faits prisonniers.

L'aviation japonaise continue à bombarder sans répit les installations militaires de l'armée de Tehoung-King ainsi que la navigation sur le Yang-Tsé-Kiang supérieur.

ENTRE SYNDICATS AMÉRICAINS ET SOVIÉTIQUES

Stockolm, 26 mars. — M. Green, président de l'A. F. L. (American Federation of Labour) a déclaré que le syndicat qu'il préside se refusait à nouer des relations directes avec les syndicats soviétiques. L'A. F. L. se refuse aussi à reconnaître la formation d'un conseil syndical mixte anglo-américano-soviétique. L'opposition de son syndicat à un tel plan serait partiellement fondée sur le fait que ces mouvements suivent des idéologies divergentes.

Une délégation de l'A. F. L. participera cet été à la conférence du T. U. C. (Trade Union Council).

L'A. F. L. a refusé de fusionner avec le C. I. O. (Committee of Industrial Organisation) afin de se joindre au T. U. C.

LE GÉNÉRAL GEORGES EST TOUJOURS EN FRANCE

L'hebdomadaire « Toute la vie » publie un document photographique montrant, dit la légende, le général Georges et Mme Georges se promenant dans une rue de Chambéry le 12 mars 1943.

L'hebdomadaire accompagne cette photographie du commentaire suivant :

« Un document sensationnel et qui causera bien des surprises. On allait chuchotant que le général Georges, l'ancien commandant en chef sur le front du nord-est, avait quitté la France pour mettre son épée au service de Staline. Certaine ne manquaient pas de reconnaître sa tactique dans les opérations sur le front du Donetz. Or, en fait, le général Georges n'a jamais quitté la France. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

Légion des Volontaires français

« La croisade anti-bolchevique »

C'est une expression bien courante que celle de « croisade antibolchevique » et nous redoutons, tant nous l'avons entendue en maints discours, tant nous l'avons lue dans les journaux ou sur les affiches qui tapissent nos murs, qu'à force d'être redite cette formule ne dise plus à nos esprits tout ce qu'elle comporte et doit comporter.

Les croisades sont des guerres pour la croix, ce sont des guerres volontaires, et en tout temps elles exigent un sentiment de sacrifice total et absolu.

Or, tel est bien le caractère de la Légion des volontaires français.

Le bolchevisme entend détruire, abolir, supprimer dans tous les cœurs la civilisation chrétienne. Cette civilisation, c'est l'œuvre que notre Occident a lentement mais sûrement élaboré au cours des siècles.

Les légionnaires sont calomniés, méconnus, haïs même. Qu'importait? Ils savaient qu'au retour ils auraient sauvé leur patrie, malgré elle, si cela était nécessaire. L'histoire leur saura gré de n'avoir hésité ni devant la bêtise ni devant le nombre.

Ils luttent pour notre grande patrie, l'Europe. Ils luttent pour les plus hautes valeurs qui soient sur terre et que le communisme veut écraser. Ils luttent enfin — et quoi de plus noble? — pour le nom et l'honneur de la France, pour qu'elle soit présente, pour qu'on voie qu'elle est digne encore d'un grand destin, pour que nous tous nous puissions plus tard jouir la tête haute d'une révolution où l'élite nous aura représentés. Sans nos « croisés », après la guerre, nous aurions eu l'air des profiteurs de sang versé, tel de nos bourgeois malhabiles et tremblants restés en marge de l'épopée au moment où elle se créait.

Grâce à eux nous pourrons regarder le monde en face et pourrons, lors du règlement de compte, nous hisser au rang des meilleurs.

En attendant leur glorieux retour parmi nous, nous avons tous une mission à remplir. Il faut, lorsqu'ils reprendront contact avec leur pays qu'un brusque mouvement de sympathie éclate en leur faveur. Il faut qu'à leur retour ils s'aperçoivent qu'il y a enfin quelque chose de changé.

Français et Françaises qui dans l'ombre approuvez notre action, c'est à vous que nous nous adressons aujourd'hui. Vous ne pouvez plus hésiter, votre devoir vous dicte de vous faire connaître. Venez nous voir, écrivez-nous. Le redressement du pays exige des hommes de caractère, animés d'autant de résolution que de courage dans l'action. L'heure est grave, la patrie est en danger.

Tous debout contre l'ennemi n° 1 le bolchevisme !

Permanence à Lille, 73, rue Faidherbe.

CARNET

NAISSANCES

— Francis a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Francine.

De la part de M. et Mme Aerts-Arnould, 184, rue du Collège, Roubaix.

60, boulevard de Cambrai.

Le 26 mars 1943. 93001d

— M. et Mme François Roussel-Lechereq sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Maud.

Le 17 mars 1943.

— Michel, Daniel et André ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Reine-Elisabeth, née le 22 mars 1943, à Petite-Synthe (Nord).

De la part de M. et Mme Deridder-Duméry. 15929d

— M. et Mme Théo Thille-Delette sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Bernard.

26 mars. Rue Vieil-Abreuvoir, 26, Rx.

— M. et Mme Jules Comerre-Perrin sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Juliette.

Dakar, 29 janvier 1943.

— Brigitte a la joie de vous faire part de la naissance de sa petite sœur Nicole.

De la part de M. et Mme A. Allart-Landrieu, 6, rue L.-Dupire, Roubaix.

Clinique Boucicaut, 60, Boulev. de Cambrai - Le 24 mars 1943. 7d

— M. Jules Denoyelle, Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier du St-Sépulcre, et Madame, née Geneviève Ducatteau, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Pierre.

26 mars 1943.

Roubaix, 163, Boul. de Strasbourg. d

FIANÇAILLES

— Madame Lorthiois-Six, Monsieur et Madame Floris Lorthiois-Delouette sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Brigitte avec Monsieur Guy Catteau.

52, place de la Victoire, Tourcoing.

Monsieur et Madame Victor Catteau-Lorthiois sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils Guy avec Mademoiselle Brigitte Lorthiois.

La Séauve-sur-Semène (Hte-Loire).

NÉCROLOGIE

— Le vendredi 26 mars 1943, Patrick Delannoy, âgé de 4 mois, est allé rejoindre au Ciel son petit frère Yves, rappelé à Dieu l'an dernier.

Leurs parents décidés se recommandent à vos prières et vous prient de bien vouloir venir vous unir à leur deuil le lundi 29 mars, à 15 h. 30, à l'église de Quesnoy-sur-Deûle.

10, rue de l'Eglise. 93021d

CERERIF
Farines composées sucrées, étudiées spécialement p' enfants

Les modifications dans le gouvernement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

à titre exceptionnel lieutenant de vaisseau.

Il commanda successivement plusieurs sous-marins de 1918 à 1927 et gravit ensuite les divers échelons de la hiérarchie.

De 1935 à 1940, il exerça les fonctions de chef d'état-major des forces maritimes de l'Atlantique sud et d'Afrique.

Il fut nommé contre-amiral le 16 août 1940. Désigné en 1942 pour commander la première division de croiseurs à bord de « l'Algérie », les circonstances ne lui permirent pas de rejoindre son poste.

Le contre-amiral Bléhaut est commandeur de la Légion d'honneur du 7 novembre 1942.

Premier conseil du nouveau ministère

Les membres du nouveau gouvernement se sont réunis en conseil vendredi matin à 10 h., sous la présidence du maréchal Pétain.

Contrairement à ce qui a été dit dans certaines banques, les actions ne doivent pas encore être déposées obligatoirement à la C.C.D.V.T.

En effet, le dépôt des titres demeure facultatif aussi longtemps que les arrêtés prévus par la loi du 3 février 1943 n'auront pas été pris.

Ces arrêtés, qui ne viseront d'ailleurs que certaines catégories de titres, modifieront peut-être la rigueur de cette loi. - Pour tous renseignements, s'adresser à

Paul CLABAUT

Agent financier, enregistré par le Comité permanent d'organisation professionnelle des banques et établissements financiers en application de la loi du 16/6/41.

11, rue Masurel, à LILLE. T. 515.65

Les funérailles solennelles des victimes de l'acte de banditisme de Beuvry-lez-Béthune

La mort tragique de MM. Théry, commissaire de police de Beuvry-les-Béthune; Seroen, adjudant de gendarmerie de Cambrin et Jules Martin, gardien de la paix, tombés, victimes du devoir, sous les balles de bandits qui voulaient cambrioler la salle de la mairie où étaient déposés les tickets de ravitaillement, a causé une profonde émotion dans toute la région.

Une foule très nombreuse parmi laquelle toutes les notabilités de la région a défilé durant toute la journée de jeudi et celle de vendredi, au commissariat de police où étaient exposés les corps.

Dans la soirée d'hier a eu lieu la mise en bière et les cercueils ont été transportés à la sous-préfecture où une chapelle ardente avait été dressée. Tous trois sont recouverts du drapeau tricolore.

Les funérailles auxquelles participait la musique nationale de la police ont eu lieu aux frais de l'Etat, ce matin samedi, en l'église Saint-Vâast, à Béthune.

Après la cérémonie les corps ont été transportés celui de M. Théry, à Arras; celui de l'adjudant Seroen à Cambrai, et de l'agent Martin à Beuvry, pour y être inhumés.

Cet acte de banditisme fut perpétré par huit individus qui, ainsi que nous l'avons relaté, sommèrent M. Gouzillart, maire, de les conduire au commissariat qui est situé dans le même immeuble que la mairie, et où étaient gardés les tickets de ravitaillement pour le mois d'avril. Arrivés au commissariat, les bandits firent irruption dans le poste où se trouvaient un agent et le secrétaire de police occupés à rédiger un rapport. L'agent fut ligoté, mais le secrétaire réussit à s'enfuir et à alerter M. Yves Théry, commissaire de police.

S'apercevant de la fuite du secrétaire de police, quelques bandits sortirent et firent feu dans sa direction, tandis que les autres coupaient les fils téléphoniques et se mettaient à la recherche des feuilles de ravitaillement.

A ce moment, le brigadier Gobert et le gardien de la paix Martin arrivèrent pour prendre leur service. Ils furent accueillis par des coups de feu, mais seul le gardien de la paix fut atteint.

Averti de ce qui se passait par le secrétaire de police M. Théry qui se trouvait chez lui avec l'adjudant de gendarmerie Seroen, monta en voiture et descendit à 50 mètres du commissariat. Mais les bandits qui étaient dehors firent feu sur les deux arrivants. M. Théry fut atteint de quatre balles et tué net. Quant à l'adjudant, il eut l'artère fémorale sectionnée et succomba des suites d'une hémorragie avant que tout secours eût pu lui être apporté. Les huit bandits dont l'un, croit-on fut blessé, prirent alors la fuite sans avoir pu s'emparer des tickets qu'ils recherchaient.

Aux jeunes gens de 14 à 16 ans désirant apprendre un métier

Le Comité interprofessionnel d'apprentissage de Roubaix-Tourcoing, qui a son siège à la Chambre de commerce, rue du Château, à Roubaix, invite les parents qui désirent faire apprendre un métier à leur garçon ou à leur fille de 14 à 16 ans, à venir les inscrire au comité, soit à la Chambre de commerce de Roubaix, soit à la Chambre de commerce de Tourcoing, un jour ouvrable, entre 9 et 12 h.

A RADIO-LILLE

Voici le programme du 28 mars, de 11 h. à 13 h. :

Concert par l'orchestre symphonique sous la direction de M. Paul Theusen.

Ouverture de la Princesse jaune (Saint-Saëns) ; Suite I de l'Arlésienne (Bizet) : Prélude, menuet, adagietto, carillon; a) Adagio et allegro (Schuman), b) Rhapsodie slave (Karjinsky), pour violoncelle et orchestre ; soliste, Mlle Berthe Paul. — Un peu de musique régionale: Récital de piano, commenté par Mme Jeanne Taffetry : a) Conte d'enfant (Samuel Curtis), b) Pastorale (Jeanne Thieffry), c) Berceuse à Louisa (Paul Dupin), d) Dialogue de l'oncle Gottfried avec Jean Christophe (Paul Dupin. — « Noces d'or » (Simona) ; « Un poste capricieux », (Simona) ; « Nouvelle heure » (Simona), interprétés par l'auteur, Line Dariel, Jouvenel et Bertal.

La Maison du prisonnier du Nord « adopte » le Stalag I A

Lorsqu'il a pris la tête du commissariat général aux prisonniers, M. André Masson avait exprimé le désir de voir s'établir des relations directes et permanentes entre les maisons du prisonnier et les différents camps d'Allemagne de façon à affirmer l'étroite solidarité des prisonniers libérés avec leurs camarades demeurés en captivité.

C'est ainsi que la Maison départementale du prisonnier du Nord a décidé d'adopter le stalag I A, dans lequel se trouvent beaucoup d'originaires de notre région.

Les rapports entre le stalag I A et la Maison du prisonnier du Nord seront plus suivis encore lorsque, prochainement, pourra être présentée aux Lilloise une exposition des œuvres des prisonniers de ce stalag.

La « Maison du prisonnier » du Nord est une ruche où règne l'esprit des camps

La Maison départementale des prisonniers du Nord qui sera inaugurée officiellement lundi à 11 h. par M. André Masson, commissaire général aux prisonniers, en présence de M. Fernand Carles, préfet régional, et de M. Paul Dehove, maire de Lille, est une véritable ruche où, dans l'esprit même des camps, les différents services d'entr'aide se sont mis à la disposition des familles des prisonniers et des prisonniers rapatriés.

Les vastes locaux aménagés par le Secours national au 31, rue du Molinel, abritent, on le sait, les permanences de tous les organismes qui s'intéressent aux prisonniers ainsi que les bureaux de la « Famille du prisonnier », un service médico-social et enfin une garderie installée au rez-de-chaussée.

Dans un souci pratique de décentralisation, la « Maison du prisonnier » possède maintenant des filiales dans les grands centres: à Roubaix, Tourcoing, Douai, Valenciennes, Cambrai, Dunkerque, Bailleul, Avesnes, Maubeuge...

M. Masson, secrétaire général de la Chambre syndicale des négociants en fruits et primeurs du Nord, promu officier de la Légion d'honneur

Nous relevons au « Journal Officiel », la promotion pour faits de guerre, à Dunkerque, en juin 1940, au titre d'officier de la Légion d'honneur, de M. Achille Masson, capitaine de réserve, chevalier à titre militaire de la guerre 1914-18, qui a fait l'objet de deux citations élogieuses.

M. Masson, secrétaire général de la Chambre syndicale des Négociants en fruits, primeurs, légumes en gros du Nord de la France, avait été nommé récemment membre correspondant de la Chambre de Commerce de Lille.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

Le versement des primes à la première naissance aux salariés travaillant en zone occupée pour les services allemands

La Délégation régionale à la famille, 27, boulevard Carnot à Lille, communique :

Au cours de la période comprise entre la cessation des hostilités et le 1er janvier 1942, un certain nombre de salariés ayant travaillé pour le compte des services allemands de la zone occupée n'ont pu obtenir le paiement de la prime à la première naissance.

Le motif de ce refus était la cessation de toute activité au profit de ces services ou entreprises, quelques jours avant la naissance de l'enfant ou quelques jours avant qu'il ait atteint l'âge de 9 mois.

A la suite d'une conférence qui a réuni les représentants du Secrétariat d'Etat au travail et de l'administration militaire allemande, il a été convenu que « le paiement des primes et fractions de primes restant dues aux salariés de nationalité française serait effectué à ces derniers sur la base du salaire moyen départemental en vigueur au lieu de résidence au jour de la naissance ».

Le paiement sera assuré pour le Nord : Caisse familiale interprofessionnelle, 49, rue Boucher-de-Perthes, Lille.

Les intéressés devront fournir, au moment du paiement, une déclaration attestant qu'ils n'ont pas déjà perçu la prime ou la fraction de prime dont ils demandent le versement.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux « Maisons de la Famille » : Lille ,141, rue du Molinel ; Tourcoing, 36, rue de la Cloche ; Halluin, place de l'Eglise.

LILLE

DES CAMBRIOLEURS VISITENT UNE BOULANGERIE. — Au cours de la nuit du 25 au 26 mars, des visiteurs indésirables se sont rendus chez M. Albert Coustenoble, boulanger, 44, rue de Lannoy.

Ils ont pénétré par effraction et ont fait main-basse sur une somme de 9.800 francs, 3 montres, une bicyclette, les cartes de ravitaillement de la famille de M. Coustenoble, composée de 7 personnes, et la valeur de 62 quintaux de farine en tickets de pain. Enquête est ouverte.

UN GARÇONNET DISPARAIT. — Mme Cherry, née de Roca, demeurant 29, rue d'Aboukir, à Lille, a signalé la disparition de son fils, Edouard Molle, 14 ans, qui a quitté le domicile paternel le 25 mars, vers 9 h. 30, pour aller faire une course et n'est plus reparu depuis. Voici son signalement : taille 1 m. 55, yeux marrons, visage ovale, teint mat, sans coiffure ; il était vêtu d'une pèlerine bleu foncé, culotte courte kaki, souliers à tige de caoutchouc, chaussettes grises. L'enfant était atteint d'une maladie nerveuse.

NORD

UNE JEUNE FEMME EST BRÛLÉE PAR UN TRAIN, A DOUAI. — Mme Jeanne Pauquembergue, 29 ans, tâcheronne au dépôt des machines de la S.N.C.F., à Douai, se rendait à son travail, mardi matin. En dépit du brouillard intense, elle s'engagea sur la voie ferrée, sans apercevoir un convoi qui arrivait. On a retrouvé son corps sectionné sur le ballast.

UN MINEUR EST MUTILÉ PAR UN DETONATEUR A HAULCHIN. — Le mineur Edouard Kusma 21 ans, domicilié au lieudit La Chapelle, à Haulchin, essayait de démonter un détonateur qu'il avait ramassé dans le cimetière quand l'engin fit explosion. Il eut la main droite déchiquetée et a dû subir l'amputation.

PAS-DE-CALAIS

Deux bandits armés emportent la caisse d'un débit de tabacs à Lens

Jeudi vers 20 h. 50, deux individus entrèrent au café-débit de tabac, tenu par Mme Guidez, rue de la Gare, à Lens et s'installèrent au comptoir. Soudain ils sortirent chacun un revolver et crièrent: « Haut les mains ». Pendant que l'un tenait la patronne et les quelques clients en respect, l'autre vida le tiroir-caisse qui contenait 70.000 fr Puis ils prirent la fuite.

UN OKME SE PEND A BUISANS... — M. Désiré Flour, 45 ans, s'est pendu dans le hangar de l'habitation de ses parents chez lesquels il travaillait. Flour était marié et père de deux enfants. Sur la cheminée de sa chambre il avait laissé un billet : « Neurasthénique. Adieu ».

...ET UNE FEMME A CROISILLES. — Malade depuis quelque temps et redoutant d'avoir à se faire opérer, Mme Vve Tirmant, née Anna Dumont, 61 ans, s'est pendue dans le placard d'une chambre inoccupée chez sa sœur à Croisilles où elle demeurait.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Cambriolages à Lille. — Après avoir subi un bon nombre de condamnations qui l'ont rendu passible de la rélégation, André Camus, 23 ans, revint devant les juges lillois pour répondre de neuf nouveaux délits commis à Lille. Camus s'était introduit dans un grand nombre de maisons particulières pour y dérober des denrées alimentaires. Il avait aussi volé un vélo. Le tribunal de Lille le condamna à 4 ans de prison et à la rélégation. La Cour a confirmé la décision des premiers juges.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 25 mars 1943
Présidence de M. Toulza

Fraude en douane. — Pour avoir tenté de passer la frontière avec du tabac de contrebande, Auguste Debuschère, 16, impasse Jacquard, à Lys, et Raymonde Debecque, 34, rue Lafontaine, à Wasquehal, sont condamnées chacune un mois de prison et 500 fr. d'amende.

— Un mois de prison et 1.000 fr. d'amende à Andrés Thiry, rue Decrême, cour Bulteau, à Roubaix, que les douaniers ont surpris avec un chargement de 4 kg. de tabac d'origine étrangère.

— 6 mois pour le même motif à Emilienne Trentesaux, rue Gibraltar, à Leers-France, et à Mireille Vannesemerhaeghe, de Néchin (B.).

— Enfin, Edouard Delattre, 300, rue Jules-Guesde, à Roubaix, trouvé porteur d'un ballot de 18 kg. de tabac de contrebande, est condamné à 1 mois de prison et 4.500 fr. d'amende.

Les expulsés. — Achille Dendievel, d'Aelbeke (B.), Octave Vanrinsberghe, de Langemack (B.) et Jules Degraeve, de Deenlijk (B.) ont été expulsés du territoire national. Pris en contravention avec l'arrêté d'expulsion, ils sont condamnés chacun à 6 mois de prison.

La mendicité est interdite. — Mendiant de profession, Henri Gourdin, 34, rue Jean-Jaurès, à Piers, est condamné à 3 mois de prison.

— J.-B. Follet, 104, rue des Ogiers, à Croix, qui, bien que valide, s'est livré à la mendicité, fera 15 jours de prison.

Détention de stocks. — Marie Dutilleul, 67, rue Archimède, à Roubaix, a trouvé à son domicile une quantité importante de coton et de pull-over qui excédait de beaucoup les besoins de la consommation familiale : 15 jours de prison et 10.000 fr. d'amende.

Non déclaration de bétail. — Jules Gallemand, 79, route Nationale, à Bondues, n'a pas fait la déclaration prescrite pour 10 porcelets : un mois de prison et 10.000 fr. d'amende.

Denrées sans tickets. — Aglaure Dumont, 45, avenue Henri-Carette, à Wattrelos, s'était fait livrer sans tickets 10 kg. de viande de porc : 1.500 francs d'amende.

— Florimond Dely, rue de la Guinguette, cour Mullier, avait acheté dans les mêmes conditions 40 kg. de haricots : 1.200 fr. d'amende.

Audience du 26 mars 1943
Présidence de M. Lapeire

Fraude à l'exportation. — Mmes Germonpres, débitante, 1, rue Emile-Zola, à Neuville-en-Ferrain, était l'objet d'une vérification de la part des Contributions indirectes. Les investigations des inspecteurs permirent d'établir qu'environ 10.000 litres d'alcool avaient pu franchir la frontière sans acquitter les droits. Mmes Germonpres se voit condamner à 1 mois de prison, une amende de 750.000 fr. et une astreinte de 750.000 fr.

Police des étrangers. — Pour avoir omis de solliciter dans les délais le renouvellement de sa carte d'identité d'étranger, Prosper Taneana, 181, rue de la Bourgogne, à Tourcoing, est condamné à 6 jours de prison.

Exploits de pochards. — Romain et Adrien Vandaele, demeurant 5 et 7, rue Serpentine, à Mouscron (B.), après avoir bu copieusement, se livraient à quelques excentricités sur la place de Tourcoing. Ils s'en prirent d'abord à un poteau indicateur de circulation qui n'en pouvait mais... puis à la vitrine d'une bijouterie qui vola en éclats. La police dut intervenir et un gardien de la paix reçut un coup de canne à la figure. Tout cela vaut à Romain Vandaele 1 mois de prison et 2.000 fr. d'amende et à son frère Adrien, 2 mois de prison et 2.000 fr. d'amende.

Bourse de Lille

du vendredi 26 mars 1943

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 3080. — Anzin, 6000. — Annin, 2225. — Béthune, le 10a, 3700. — Blanzy, d. 6080. — Bruay, 675. — Carvin, 3540. — Courrières, 1135. — Dourges, 3200. — Escarpelle, 5075. — Lens, 1665. — Lévin, 905. — Marles, 1860. — Ostricourt, 6480. — Vicoigne, 2005.

Banques. — Union des Mines, 1280.

Eaux, transports. — E.L.B.T., 490. — Lyonnaise des Eaux, 3200. — Pierchon, of. 650.

Gaz, électricité. — Béthunoise, 651. — Cointin, Gaz, of. 3750. — Electr. et Gaz Nord, 976. — Electrique Nord, 885. — Energie Electr. Nord France, 871. — Roubaisienne d'Eclair., of. 3900. Union houillère et électrique, 450.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, d. 720. — Bambre et Meuse, 720. — Atel. et Construct. Nord France, 1320. — Blache, of. 1650. — Construct. mécan. Cail, ex droit. — Delattre et Frouard, 1000 ex-droit. — Denain-Anzin, 4300. — Métall. Escaut, of. 2490. — Fives-Lille, of. 2000. — Aciér. Nord-Est, 1725. — Jeumont, 1000. — Louvroil, 1190. — Senelle-Maubeuge, d. 1600. — Tub. Valenciennes, 1210.

Pétroles. — Lille-Bonnières, 830. — Raffin. Pétroles Nord, 160.

Textiles. — Agache, 2660. — Compt. linier, 312. — Filat. et Fil. France, 3000. — Le Blan, 1795. — Lyonnaise Textiles, act., of. 2275: part. of. 5800. — Saint frères, of. 1680. — Tiberghien, 861.

Ciments. — C. Lafarge, d. 15400. — Origny, of. 23400. — Constr. fa Lofin, 1305. — Pollet, act., 6775; part. 42500.

Produits chimiques. — Engrais d'Auby, 465. — Engrais de Roubaix, 2000. — Finalens, 1305. — Huiles et Goudrons, ex-droit, of, 8300. — Kuhlmann, 2490. — Saint-Gobain, 7450. — Glaces d'Aniche, d. 5100.

Alimentation, Diverses. — Brass. Centrale Nord France, of. 570. — Compt. des Viandes, d. 120. — Delespaul-Haves, d. 1900. — Brass. Motte-Cordonnier, of. 3050. — Nouv. Epic. Nord, of. 550.

OBLIGATIONS

Ville de Lille 5% 1935, 1001. — Société de Filature 5.50 %, 995.

CRÉDIT DU NORD

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 18 mars, a pris connaissance du bilan au 31 décembre 1942, qui se totalise par fr. 7.804.174.940.80, auxquels il faut ajouter 149.389.385 fr. 92 d'avals, cautions et ducroires, soit fr. 7.953.464.326.72 contre fr. 5.670.423.762.84 au 31 décembre 1941.

Le bénéfice de l'exercice 1942 s'élève à fr. 20.695.358 (contre 14.049.258 fr. en 1941), formant avec le report à nouveau précédent un solde disponible de fr. 24.597.262,45.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée de fixer à 12,02 brut par action ancienne et nouvelle le dividende de l'exercice 1942. Ce montant ressort à un chiffre inférieur à celui de 1941 qui avait été de 15 fr. brut, du fait qu'il s'applique également aux actions nouvelles émises avec jouissance du 1er janvier 1942 alors que la Loi du 26 février 1941 sur la limitation des dividendes ne permet de calculer l'intérêt sur ces actions nouvelles qu'à compter de l'Assemblée de vérification de l'augmentation de capital, soit à partir du 26 août 1942. Une somme de fr. 1.034.767 sera portée à la Réserve légale et une somme de fr. 9.000.000 aux Réserves diverses.

Le Conseil a décidé de convoquer pour le 13 avril une Assemblée générale extraordinaire à laquelle il demandera l'autorisation de porter le capital social de 204 à 408.000.000 de francs, cette autorisation étant d'ailleurs demandée à titre tout à fait éventuel et sans que le Conseil ait l'intention de l'utiliser actuellement. Au cas où, comme il est probable, cette Assemblée ne réunirait pas le quorum, elle serait convoquée à nouveau pour se tenir à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, dont la réunion est prévue pour le 5 mai prochain. 32343

Bourse de Paris

du 26 mars 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 28300. — Banque de Paris, 2200. — Crédit Commercial, 2400. — Crédit Foncier, 7010. — Crédit Lyonnais, 3500. — Crédit du Nord, 725. — Suez, actions, 41575. — Métro, 5350. — Nord, 2000. — Tram. Lille-Rx-Tg. 440. — Eaux (Cie Générale), 3500 — Distribution, 2105. — Générale Sucrerie, 1390. — Electricité, Gaz-Nord, 1000. — Electricité du Nord, 905. — Energie Industr., 4000. — Gillet-Thaon, 401. — Le Blan, 1521. — Saint Frères, 1662. — Aciéries Longwy, 1150. — Aciéries du Nord, 725. — Aciéries Sambre-Meuse. — Aciéries Nord-France, 1505. Chantiers-Saint-Nazaire, 4400. — Fives-Lille, 1930 off. — Forges Nord-Est, 1745 — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10900. — Denain-Anzin, 4500. — Louvroil-Montbard, 1225. — Neuvelle, 5500. — Tréfileries Havre, 2060. — Houillères Montrambd, 3400. — Anjobe, 6040. — Anzin, 2100. — Carvin, 3630. — Courrières, 1150. — Dourges, 3250. — Lens, 1663 — Marles, 1940. — Ostricourt, 6500. — Vicoigne, 2020. — Mokta, 17600. — Nickel, 3375. — Ouenza, 7350. — Françaises Pétroles, 1765. — Lille-Bonnière prior., 1155. — Gafsa, 3050. — Air Liquide, 3250. — Ugine, 5605. — Engrais Auby, 476. — Givet-Isieux, 4675. — Kuhlmann, 2525. — Péchiney, 3635. — Rhône-Poulenc, 2950. — Saint-Gobain, 7650. — Viscose Française, 7100. — Olida, 15000. — Potin, 1055. — Ciments Origny, 23600. — Pollet, 4800. — Terres Rouges, 1400. — Coloniales (Cie Gle), 1650.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 %, 96.70. — 3 % amortissable, 96.70. — 4 % 1918, 104.45. — 5 % 1920, 140. — 4 ½ % 1932 A, 102.65. — 3 % 1942, 97.10. — 3 ½ % 1942, 96.45. — Caisse Autonome 1936, 123.40. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1207. — Bons Trésor 4 % 1935, 1085. — Caisse Autonome Tabacs, 1021. — Crédit National 1919, 635; 1920, 570; 1941, 2110; 1942, 2010.

— Mgr Coste, évêque d'Angers, a rappelé à ses diocésains que la livraison du blé était un devoir national et social et plus encore un acte de justice et de charité chrétienne.

LES SPORTS

Le championnat professionnel

L'EXCELSIOR ET FIVES

entendent confirmer leurs récents succès aux dépens du Red Star et du Mans

Les hasards du calendrier vont nous valoir dimanche deux matches dont l'intérêt sera relevé par la coïncidence suivante : les deux grands vainqueurs de la semaine dernière et leurs vainqueurs seront opposés les uns aux autres.

Lens, en effet, reçoit Reims, tandis que l'Excelsior accueille le Red Star. Pour le premier match, nous croyons que les leaders, battus de justesse, se retrouveront moralement et physiquement pour remporter la victoire aux dépens de Reims, car s'ils visent la Coupe, le championnat est toujours à leur portée et ils ont les ressources nécessaires pour enlever l'un et l'autre.

Nous attendons, pour notre part, avec curiosité la rencontre Excelsior-Red Star. Les Parisiens, nous le disions hier, ont réalisé l'exploit de battre tour à tour toutes les équipes nordistes. Ils possèdent une grosse qualité — trop rare hélas ! actuellement — ils jouent vite et leurs jeunes sont enlevés par deux maîtres du football : Aston et Simonyi, dont les combinaisons et les tirs furent bien souvent à la base des huit succès obtenus cette année par leurs couleurs. Nous avons vu le Red Star battre ici Fives et l'O.I.C.L., Chaque fois il nous a fait une excellente impression. Que fera devant lui l'Excelsior fort de son légitime succès sur Reims ? La belle forme de Devos, la rentrée de Morjean, l'alsance de Hiltl et le fait que ces jeunes ailiers semblent avoir retrouvé le secret du shot, l'autorisent à espérer, évidemment surtout s'il réussit à augmenter sa cadence et à la garder. Qu'il se mêle aussi d'Aston, le « feu follet », insaisissable petit bonhomme à l'activité surprenante. Mais si Aston est convenablement marqué, si l'Excel sait battre les Parisiens à leur propre jeu, nous croyons qu'il peut réussir à vaincre. En tout cas le match promet d'être intéressant.

Les équipes auront la composition suivante :

Excelsior : Schutt; Wannin, Braine; Morjean, Devos, Haroux; Lannaert, A. Heuls, Poblomme, Hiltl, Files.

Red Star : Hatz; Vattaire, Nuéro; Bersouilé, Braun, Victoria; M. Nuéro, Aston, Pascaud, Foenkinos, Badin.

A Fives, le Sporting, lui aussi, entendra confirmer son net succès de Troyes aux dépens du Mans. Les Fivois ont surmonté la crise qui les stoppa malheureusement voici quelques semaines. Les rentrées de Bourbotte et de Bibel sont venues redonner tout son allant à la formation des ex-chevronnés et comme elle n'est qu'à deux points de Rouen et de Bordeaux, seconds du classement, elle peut encore espérer reprendre sa place. Comprenons pourquoi nous pensons qu'en dépit de la valeur des Manceaux emmenés par Cottin, ceux-ci devront s'incliner.

Fives alignera : Dessertot; Sommerlynck, Dutilleul; Bourbotte, Jadresack, Tuffard; Waggi, Tempowski, Bibel, Prouff, Godon... Waggi et Tempowski ont en effet changé d'aile et ont été, nous dit-on, très brillants à Troyes.

L'O.I.C.L. qui jouera finalement dimanche à Bordeaux risque fort d'être battu par la belle formation des Girondins, très à l'aise sur son terrain. Les deux équipes sont finalistes de Coupe. Se livreront-elle entièrement ? Il est permis de ne pas le croire et cela peut, à la réflexion, influer sur le résultat final.

Pour le reste, Troyes et Rennes s'inclineront vraisemblablement au Havre et à Rouen, mais le Racing de France et Amiens ont leur chance devant Sochaux et le Stade-C.A.P., en dépit du handicap du déplacement.

En excellence, LE STADE REÇOIT DENAIN

Chez les « Excellents » journée de liquidation, puisque le championnat sera définitivement joué dimanche en ce qui concerne les premières places des deux groupes ».

Le Racing, à Valenciennes, n'a plus à se préoccuper de sa qualification qui est assurée, comme l'on sait. Sans doute mettra-t-il son point d'honneur à bien terminer, mais s'il était battu on ne saurait parler grande attention à cette défaite. Ce qui compte maintenant pour lui c'est